

Les Vieux gréments aident plusieurs associations avant de se saborder



Le dernier bureau des Vieux gréments a remis des chèques pour un montant total de 8 000 €.

● En préambule à l'assemblée générale qui a vu la dissolution de l'association, les Vieux gréments de Ploumanac'h ont, comme chaque année, aidé des associations du patrimoine maritime et bâti. Le dernier bureau en exercice composé

d'Elda Daude, Dominique Huet et Annick Le Calvez a remis 3 000 € à Ar Jentilez, 4 500 € à la mairie pour la réfection du moulin du Crac'h et 500 € au Bag Ploumanac'h. En 2024, une somme totale de 14 000 € avait été versée à sept associations.